

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT TROIS

Le 16 Mars à 19h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 09 mars 2023

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINOT Alain, Mme DUJELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M DESBENOIT Bernard, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, Mme CALLESEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 39

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, M MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M DURANTIN Michel, Mme URBAIN Sandrine, M LE PAGE Clément (remplacé par M DESBENOIT Bernard), Mme TROUILLET Nelly, M CHENAUD Fabrice, Mme LARDET Anne Sophie.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme BOURNEZ Christine à M FAYOLLE Jean, M DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, Mme URBAIN Sandrine à M HERTZOG Etienne, Mme TROUILLET Nelly à M JARSAILLON Philippe, M CHENAUD Fabrice à Mme CALLESEN Marie-Christine

Election d'un secrétaire de séance : Mme GASDON Christine (Boyer)

N°2023/N°046

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2023 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte administratif 2022 fait apparaître un excédent de fonctionnement de
1 425 824,91 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	487 725,55
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	938 099,36
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 425 824,91
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	976 407,63
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-277 486,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	1 425 824,91
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	530 000,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	895 824,91
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Boyer
Mme Christine GARDON



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230316-N2023-046-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

